



BULLETIN DE RENOUELEMENT D'ADHESION

Année 2018

NOM : (ET)*

PRÉNOM : (ET)*

ADRESSE:.....

.....

.....

MEL 1 : @

MEL 2 : @

TÉLÉPHONE: PORTABLE :

Vous contacter *Cochez les mentions ci-après utiles (1 seul choix) :*

EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER POSTAL

PAR COURRIERS ÉLECTRONIQUE ET POSTAL

COTISATION (ADHESION)

EXCLUSIVEMENT PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

COTISATION SOLO, 1 PERSONNE 25€ COTISATION DUO, COUPLE 40€

COTISATION BIENFAITEUR À PARTIR DU DOUBLE DE LA COTISATION DE BASE

Le Cercle GAREN étant reconnu d'intérêt général à caractère culturel, 66 % des dons qui lui seront faits seront déductibles de l'impôt sur le revenu, sur justification d'un reçu fiscal. Les cotisations de base ne sont pas déductibles.

Fait à : Le

Signature(s) :

* *Dans le cas d'une adhésion Duo (pour un couple)*

- Votre carte de membre vous sera adressée dès réception du présent bulletin d'adhésion.
- Vous serez averti des activités de l'association :
 - en consultant le site Internet du Cercle Garen (<http://cerclegaren.fr>),
 - par courrier postal et/ou électronique.
- Vous avez accès gratuitement aux musées de la ville de Nancy : musée des Beaux-Arts, musée de l'École de Nancy et musée Lorrain (en rénovation dès avril 2018).

À ENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À :

GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY

Cercle Garen • Marcelle Wyncke • La Lyre 1 allée de Venise • 54500 Vandoeuvre les Nancy